



Janvier-Février
2016

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°48



Parution Début
Mars 2016

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Vous étiez nombreux à assister à la cérémonie des vœux du maire et nous vous en remercions. Par votre présence, vous témoignez du soutien apporté pour la mission que vous nous avez confiée. Pour 2016, les projets de notre commune sont nombreux mais leur réalisation dépendra évidemment du budget qui risque encore de subir quelques restrictions en raison de la conjoncture actuelle.

Ce début d'année est marqué par une météo plutôt clémente. Peut-on encore parler d'hiver avec de telles températures ? Chose étonnante, les jonquilles ont parfois devancé les perces neiges ! Il faudra encore quelques années pour valider un réchauffement définitif de la planète mais d'ores et déjà, nous en prenons le chemin. Quant au compteur Linky, il s'autorise lui, à instaurer un climat plutôt « électrique ».

Le conseil municipal

LA CÉRÉMONIE DES VOEUX



Vendredi 8 janvier, le conseil municipal accueillait les habitants de la commune pour la cérémonie des vœux du maire. Jean-Luc Massart, 1er adjoint, ouvrit la soirée en présentant les vœux du conseil à l'assemblée honorée par la présence de Mme Barbry, conseillère départementale. Animée par un diaporama, la rétrospective de l'année 2015 fut commentée par Jean-Marc Venant, 2ème adjoint.

S'il n'y a pas eu de gros chantiers, de nombreux travaux ont permis d'entretenir les bâtiments et les infrastructures de la commune. Après cette présentation, Michel Massart prit la parole pour adresser ses

vœux aux habitants et présenter les projets de 2016. La restauration de l'école reste l'objectif phare de cette année. L'appel d'offre pour le maître d'oeuvre a été lancé et les subventions principales ont déjà été accordées. Il faut souhaiter que l'élaboration du projet ne sera pas trop longue afin de respecter les délais administratifs. La réfection des trottoirs de la rue de Fruges, dégradés depuis les inondations de 2004, fait aussi partie des priorités mais tout dépendra du budget. En collaboration avec la communauté de communes des 7 vallées, les bâtiments annexes de la maison médicale devraient être aménagés pour recevoir d'autres acteurs des métiers de la santé. Pour conclure, le premier magistrat remercia les employés communaux pour l'investissement dans leur travail qui permet un bon fonctionnement de notre village. Nadine Lejeune, 3ème adjoint, remit à M. Thierry Lancial le diplôme pour 25 ans de présence dans l'entreprise Abzac avant d'inviter l'assemblée à prendre le verre de l'amitié .

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h et le Vendredi de 9h à 12h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M .Massart:

Sur Rendez-vous

Le 1^{er} Adjoint : J.L.Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : JM. Venant

Jeudi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : N. Lejeune

Mardi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et le

Jeudi de 17h45 à 18h45 ainsi

que le lundi de 16h15 à 17h en

période scolaire,

Lecture par la conteuse, les

samedis 19 mars et 16 avril de

10h45 à 11h15.

Tél:03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Lundi de 10h à 12h

Mercredi et jeudi de 14h à 18h

Tél:0321036869

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Lundis matins sauf le 28 mars (reporté au 30)

Ramassage des déchets recyclables :

Lundis 7 et 21 mars, 4 et 18 avril 2016.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

Déchetterie de la Communauté de Communes à Marconnelle, chemin des Voyeux. Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.

Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou
07.87.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme Obin ou M Vermech
03.21.41.82.88 ou
06.45.92.06.38

Ostéopathe: GUNGAH V.

03.21.41.29.84 ou
06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M. Mortreux Nicolas
03.21.03.52.76 ou
06.82.16.50.83

Pharmacie C. Martin:

03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

Mercredi de 18h30 à 19h30

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez-vous
à 14h sur le parking de
l'église.

Les Rendez-vous de

Mars-Avril 2016

Samedi 12 mars :

Ouverture de la pêche

Dimanche 13 mars :

Concours de cartes du
club des aînés

Dimanche 27 mars :

Concours de coqs
organisé par l'harmonie

Dimanche 03 avril :

Festival des Majorette à
Auchy les Hesdin

Samedi 23 avril :

Lavage de
voitures par l'association
des parents d'élèves

Repas dansant de la JSB
pour les 50 ans du club

Dimanche 01 mai:

Banquet des aînés

Horaires des

cérémonies religieuses :

Dimanche 6 mars

à Auchy : 10h30

Dimanche 13 mars

à Le Quesnoy: 10h30

Dimanche 20 mars

Les Rameaux

à Blangy : 10h30

Vendredi 25 mars

Vendredi Saint

à Willeman : 19h

Samedi 26 mars

Veillée Pascale

à Blangy: 20h

Dimanche 27 mars

Pâques

à Le Parcq : 10h30

Dimanche 3 avril :

A l'Abbaye de Blangy : 11h

Lundi 4 avril Annonciation

à Vacqueriette : 18h

Dimanche 10 avril

à Eclimeux : 10h30

Dimanche 17 avril

à Blingel : 10h30

Dimanche 24 avril

à Le Parcq : 10h30

Etat Civil

Naissances :

Meurdesoif Erwan

le 13 janvier 2016

Mariages :

Id Mansour Mohamed

et Sébert Mylène

le 06 février 2016

Décès :

Dumetz Nicole

le 14 février 2016

LE COMPTEUR LINKY

Depuis quelques semaines, ERDF procède au changement des compteurs électriques individuels.



La loi de transition énergétique votée en août dernier impose une modernisation du réseau électrique qui passe par la mise en place de 35 millions de compteurs Linky d'ici 2021. Pour ERDF, celui-ci a des avantages évidents. Il rend possible un suivi précis du patrimoine (et ainsi de mieux prévoir les investissements), des données enrichies pour accompagner les politiques territoriales d'urbanisme, d'habitat et de précarité, un réseau modernisé, plus fiable, capable d'accueillir les énergies renouvelables et les véhicules électriques. Pour le client, c'est l'assurance d'interventions à distance, sans rendez-vous, sans dérangement et dans des délais réduits (24h au lieu de 5 jours), un accès facilité aux données de consommation pour mieux la maîtriser, la possibilité d'être facturé sur ses besoins réels et non sur des estimations, un diagnostic facilité en cas

de panne, la diversification des offres tarifaires. Au siècle de la numérisation, de l'information et de la lutte contre le réchauffement de la planète, peut-on s'opposer à ce progrès technologique ?

Les anti-Linky mettent principalement en cause le danger sanitaire dû aux ondes (radiofréquences), la confidentialité et la maîtrise des consommations. Sur le premier point, les radiofréquences sont utilisées pour de multiples usages dans notre quotidien, parfois depuis plusieurs dizaines d'années : télévision, radio, téléphonie mobile, accès à Internet, fours à micro-ondes, talkies-walkies, microphones sans fil, et diverses autres utilisations. Scientifiquement, ces ondes ne sont pas ionisantes, elles ne transportent pas suffisamment d'énergie pour provoquer des modifications des molécules de la matière vivante. Par précaution, il est conseillé de ne pas faire fonctionner ces appareils tous en même temps car l'accumulation des ondes peut révéler une « hyperélectrosensibilité » qui se traduit par des maux de tête, des vertiges ou des pertes de sommeil. Ces phénomènes étaient bien connus avant l'installation du compteur Linky. Sur le second point, l'analogie peut être rapidement faite avec le téléphone portable. Tous les appels sont enregistrés et les personnes peuvent être géolocalisées en permanence par l'opérateur. Qui peut alors parler de confidentialité ?

En conclusion, le compteur Linky est un nouvel appareil communiquant censé améliorer le quotidien des utilisateurs et permettre une optimisation du fonctionnement de l'entreprise ERDF en respectant la loi de transition énergétique. Doit-il être jugé inutile par rapport à tous les autres appareils communicants que nous utilisons déjà ? Le débat reste ouvert.

LE DON DU SANG



Il y a quelques années, une collecte de dons du sang était organisée dans notre commune. Une restructuration du système et les nouvelles normes n'ont pas permis de continuer cette opération dans notre village.

Néanmoins, ce geste est resté présent dans la région grâce à l'association des donneurs de sang de la région d'Hesdin présidée par Robert Therry,

conseiller départemental. De très nombreux malades ou blessés n'ont pas d'autre alternative de survie que celle de recevoir votre sang. Les hôpitaux ont des besoins en produits sanguins toujours aussi importants. Il n'y a aucun risque d'offrir son sang et vous pouvez le faire jusqu'à 70 ans.

Si vous êtes intéressés, le calendrier pour l'année 2016 est paru. Sur Hesdin, un rendez-vous est prévu tous les deux mois et dans notre secteur, on notera les collectes à Auchy les Hesdin les 14 mai et 10 décembre et à Fillières les 29 mai et 30 octobre. N'hésitez pas à vous y rendre !

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 17 février 2016 : le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel Massart, maire, pour débattre des points suivants :

Demande de subvention pour la rénovation du groupe scolaire : Afin d'obtenir le maximum d'aides pour réaliser ce projet, M. le maire propose de solliciter le Conseil Régional par le biais de l'AMDE, l'Europe et la Réserve Parlementaire. Le conseil accepte la proposition à l'unanimité. Après l'appel d'offres pour désigner l'architecte, c'est la société BTC en groupement avec la SARL d'architecture BE IN, dont le siège se situe à Hazebrouck, qui a été choisie.

Demande de subvention pour l'installation de mâts au monument aux morts et au blason : Ce projet exposé par M. le Maire en raison de la vétusté du mât existant et afin d'améliorer l'équipement actuel a un coût de 1047 € TTC. Il peut faire l'objet d'une subvention auprès de la Réserve Parlementaire. Le conseil donne son accord pour effectuer la demande de subvention.

Rallye des 7 vallées : Les organisateurs de cette manifestation proposent un circuit passant par le chemin de Fatima. Conscient des problèmes que peut poser le passage de véhicules à grande vitesse, le conseil se prononce contre à la majorité.

Questions diverses : Encombrants : Le dépôt à la déchèterie est maintenant facturé 108€ la tonne pour les prestataires ou les collectivités locales. Il est gratuit pour les particuliers si le dépôt n'excède pas une tonne ou un mètre cube.

M. Coquet J. chauffeur de taxi domicilié à Coupelle-Vielle a sollicité la commune pour que son stationnement officiel soit référencé à Blangy sur Ternoise. M. le maire a donné son accord.

La Page des Echos

REMISE D'EQUIPEMENTS A LA JSB FOOTBALL



Vendredi 16 janvier 2016, le président de la JSB, JM Delmaire, et les dirigeants du club ont accueilli les joueurs pour leur remettre un équipement complet aux couleurs de l'association. C'est un projet toujours difficile à réaliser mais très motivant lorsqu'on est dirigeant. Grâce à la participation de plusieurs entreprises, cet objectif a été atteint. Tous les remerciements iront aux entreprises VM Deligny, la GAEC Belquin, CMF et MC BAT, Chez Nath, la SAS Martin et Eric Leconte sans oublier les joueurs seniors qui ont apporté leur petite participation financière. Avec leurs nouveaux survêtements, leurs parkas et leurs sacs, les équipes de la JSB véhiculeront à travers la région une image de cohésion et d'unité qu'il faudra associer à de bons résultats sportifs. Dans cette opération, les dirigeants n'ont pas oublié leurs dévouées responsables de la buvette Mmes Bouchard (Ginette) et Debuiche (Paulette) qui se sont vues offrir un tee-shirt floqué de leur prénom familial. La remise s'est terminée par un chocolat offert aux enfants par « le Relais du Vieux Chêne » et le pot de l'amitié pour les parents, sponsors, élus et dirigeants.

Actuellement, en raison des mauvaises conditions atmosphériques, la trêve hivernale se poursuit et laisse un peu de temps aux responsables pour se consacrer à la soirée du 23 Avril lors de laquelle le club fêtera ses 50 ans. Créé en 1966 par Henri Gaston, ce sera l'occasion de se remémorer les différentes équipes et exploits de la JSB. Si vous possédez des photos, des documents, des articles de journaux, n'hésitez pas à contacter le Président JM Delmaire au 0675723873. Ils seront numérisés et rendus dans les plus brefs délais. Merci de votre collaboration.

SOIREE THEATRE DU SI



Samedi 23 janvier, le Syndicat d'initiative présidé par Mme Martin proposait une soirée théâtrale avec la Compagnie du Foyer de Berck. Contrairement aux années précédentes, elle n'était pas patoisante mais faisait appel à un répertoire plus classique avec trois pièces en un acte écrites par Eugène Labiche et René de Obaldia. Dans la première, intitulée « Le défunt », l'épouse de ce dernier et une amie se retrouvent pour évoquer son souvenir. L'échange se transforme peu à peu en un chapelet de révélations monstrueuses qui interroge sur la véritable identité de Monsieur Victor. La deuxième pièce, « Mon Ismémie », mettait en scène un père possessif et trop attentionné envers sa fille pour accepter un éventuel prétendant. Dans la troisième, la liaison d'un futur époux avec sa bonne allait remettre en cause son mariage. Ces trois pièces, avec une interprétation de qualité des acteurs amateurs, des dialogues bien ciselés et des situations humoristiques dignes des vaudevilles, ont captivé l'attention d'un public malheureusement trop peu nombreux lors de ce spectacle.

LES APPRENTIS D'AUTEUIL



La fondation des orphelins apprentis d'Auteuil, créée en 1866 par l'abbé Louis Roussel, est une œuvre sociale qui se consacre à l'accueil, la formation et l'aide à l'insertion des jeunes en difficulté sociale. 21 d'entre eux effectuaient un séjour à l'Abbaye la première semaine des vacances scolaires. Grâce à leurs différentes activités, ils ont réussi à produire un petit spectacle de chants et d'exercices d'adresse (diabolo, jonglage, équilibre) dans l'église St Gilles. Le public, malheureusement venu peu nombreux, a pu apprécier la motivation et la volonté de bien faire de ces jeunes de tous âges. La chanson « Oh Happy Days » fut très appréciée des spectateurs et reprise pour clôturer le spectacle. A la demande de M. le maire, pour remercier les jeunes et contribuer aux besoins de l'association, une quête était faite auprès du public.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « HISTOIRE et PATRIMOINE de BLANGY »



Samedi 13 février, la jeune association « Histoire et Patrimoine de Blangy sur Ternoise » a tenu sa première assemblée générale. En 2015, elle était composée de 15 membres actifs. Elle a participé à la célébration du 8 mai en présentant, dans le cadre des 70 ans de la libération des camps de déportation, le parcours de deux blangiacquois, Jean Gabet et Louis Pruvost, déportés et décédés respectivement dans les camps de Buchenwald et Sachsenhausen.

Lors des journées du patrimoine, elle a organisé une exposition sur la mairie, la maison des associations, la chapelle Ste Emme et le béguinage en respectant le thème proposé qui était : « Les bâtiments d'aujourd'hui qui feront l'histoire de demain ». Le président, JM Venant fit le point sur les projets de 2016. Le sujet principal reste le recensement de

tous les poilus de la commune pour l'exposition de 2018. Lors de la cérémonie du 8 mai, un exposé sera présenté sur Edmond Flahaut mort pour la France en 1940. Lors du défilé de la libération qui aura lieu le 28 mai, une présentation du soldat Ganouche décédé également en 1940, côte de Fruges, sera proposée à la salle des fêtes. L'association apportera son soutien à l'Abbaye où se dérouleront les journées du patrimoine.

Pour 2016, les thèmes de recherche ne manquent donc pas. La cotisation reste à 15€ en espérant que d'autres membres intéressés par la recherche sur l'histoire du village viendront rejoindre l'association. L'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié.

Soirée « années 80 » pour les Majorettes



Samedi 13 février, l'association des Majorettes organisait une soirée « années 80 ». En tenue d'époque, 200 personnes avaient répondu à l'invitation de la présidente D. Duponchel. Toutes ont apprécié le repas et l'ambiance de cette soirée. Les bénéfices de cette manifestation permettront de financer le 11ème festival qui se déroulera à Auchy les Hesdin le 3 avril. De nouveaux costumes seront présentés et 20 groupes de la région Nord-Pas de Calais-Picardie seront présents pour remporter le titre.

Concours de cartes de la JSB Football

Samedi 27 février, la JSB Football organisait son concours de cartes. JM Delmaire, président de l'association et les membres du club ont accueilli de nombreux supporters et amis décidés cette fois-ci à en découdre sur le tapis vert. L'andouille et la bonne bouteille récompensaient les participants. Pour ne pas oublier la jeune génération, les dirigeants, sous la houlette de Julien Pruvost, ont aussi organisé un tournoi sur le jeu Vidéo FIFA 2016. 32 joueurs s'étaient inscrits avec la possibilité de disputer au moins deux rencontres pour éviter l'élimination directe. Quatre consoles et écrans étaient à la disposition des participants et au final, c'est Lucas Lesage qui a remporté ce premier tournoi devant Levie JM et Therry D. 3 joueurs de la JSB se classent dans les 7 premiers. Cette initiative sera certainement renouvelée l'année prochaine.

